

Système d'information

Le cadre d'interopérabilité existe depuis dix ans et doit se faire connaître des start-up

Publié le 11/04/19 - 18h18

Le cadre d'interopérabilité s'est depuis dix ans enrichi au travers des différents projets menés par la puissance publique. Le prochain enjeu sera celui de l'identifiant national de santé mais aussi d'amener la majorité des établissements de santé à se conformer aux standards bases, sans pour autant parler d'opposabilité.

La 19^e édition du connectathon, organisée du 8 au 12 avril à Rennes (Ille-et-Vilaine), a aussi coïncidé avec les dix ans du cadre d'interopérabilité du système d'information en santé (CI-SIS). L'occasion pour l'association [Interop' santé](#) et l'Agence des systèmes d'information partagés de santé (Asip Santé) de se pencher sur les enjeux de l'interopérabilité au regard des ambitions portées par Ma Santé 2022 (lire notre [article](#)).

Lors de son intervention, Claire Lenain, directrice de l'offre de services et de la communication à l'Asip Santé, a rappelé les étapes d'évolution du CI-SIS, notamment au gré des projets portés par la puissance publique. Ainsi, en 2013-2014, il a évolué pour favoriser les échanges de données avec la messagerie sécurisée de santé (MSSanté). En 2015, un process a été mis en place pour faire remonter les demandes et les questions soulevées par exemple par la mise en place d'Hôpital numérique afin de les intégrer au cadre d'interopérabilité. Au fur et à mesure, a-t-elle rappelé, ce cadre s'est enrichi de tous ces projets. Désormais, il compte une trentaine de volets répartis entre les couches qui le composent (documents communs, couches métier, service et transport). Certains sont en cours de consultation comme le volet "consultation d'agendas partagés". Dernièrement, l'Asip Santé a commencé à prendre en compte le nouveau standard HL7 Fhir (pour Fast healthcare interoperability resources), en traduisant par exemple des spécifications pour la couche transport.

Acculturer les start-up à l'interopérabilité

Pour autant, l'interopérabilité, si elle est prise en compte par un grand nombre d'éditeurs, reste majoritairement méconnue des start-up. Comme l'a indiqué Baptiste Le Coz, directeur général adjoint du Sib et secrétaire de l'Association des structures d'informatique hospitalière publique autonomes (Asinhp), l'association est régulièrement sollicitée par les start-up sur l'interopérabilité, "une problématique importante dans le développement des applications pour les établissements de santé". Au delà des événements comme le connectathon qui permettent d'informer et de tester, des initiatives sont mises en place à l'image des *meet up* développés par Julie Dumons, product manager interopérabilité chez Lifen. Ouverts à tous et gratuits, a expliqué Julie Dumons, ces *meet up* sont organisés tous les deux mois et permettent de s'informer entre autres sur les standards en cours. À ce titre, la directrice des systèmes d'information du CHU de Rennes, Christine Pichon-Abamou, a invité les start-up à se caler sur ces standards. "On gagne du temps avec les nouveaux entrants qui ont une prise déjà toute prête à être branchée sur le système d'information hospitalier (SIH)", a-t-elle précisé.

Opposabilité de l'interopérabilité ?

Autre point soulevé lors des discussions concernant les start-up : le retard des établissements de santé dans l'interopérabilité. Comme l'a indiqué le président d'Interop'santé, Jean-Christophe Cauvin, "sur les produits proposés, nous sommes sur des exigences fortes, notamment sur l'interopérabilité, pour qu'elles fonctionnent mais le déploiement se révèle difficile dans les établissements de santé car le socle minimum n'est pas mis en place". Ainsi, naturellement, la question de l'opposabilité est intervenue dans les débats. Claire Lenain a rappelé que, pour l'heure, les référentiels sur la sécurité sont opposables et que des discussions sont en cours au ministère "pour savoir ce qui peut être rendu opposable". De son côté, Yvon Merlière, responsable du dossier médical partagé (DMP) à la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), a précisé : "on ne peut pas tout obliger, nous arriverons par les usages". "La technologie va nous aider à construire sans entrer dans le carcan et permet de ne pas rendre tout opposable", a-t-il ajouté. De son côté, Gilles Hebbrecht, chef du programme Simphonie à la DGOS, a estimé que la question de l'accompagnement sur l'interopérabilité est plus importante que celle de l'opposabilité. "Il faut donner du sens à

l'utilisation des standards, en faire un enjeu collectif", a-t-il souligné.

Le prochain enjeu de l'interopérabilité que les établissements de santé et éditeurs devront relever sera celui de l'identifiant national de santé.

Cinq jours pour tester l'interopérabilité

Le connectathon Europe est organisé à tour de rôle entre les pays de l'Union européenne sous l'égide de l'association Integrating the healthcare enterprise (IHE). Cette année pour sa 19^e édition c'est à Rennes qu'il a lieu. Durant cinq jours, du 8 au 12 avril, 350 personnes, dont 300 testeurs venus de plus de 70 entreprises, se sont réunies pour tester l'interopérabilité de leurs solutions. À l'issue des essais, 50 moniteurs vérifient et valident ou non les tests. Différents profils, 150 en tout, sont testés comme la radiologie, le laboratoire, le partage de document... En amont du connectathon, un travail est effectué pour valider la possibilité d'y participer. Les 350 personnes travaillent sur la plateforme Gazelle, un outil open source développé par la société Kereval. En parallèle, l'Asip Santé a proposé des tests sur le compte-rendu de biologie et le carnet de liaison dans le cadre d'un projectathon dédié.

Géraldine Tribault, à Rennes